

## **Projet de cantine Scolaire en liaison chaude (fait sur place) à Forges les Bains**

**Compte rendu du rendez-vous du 13 Mai avec Madame Dany Boyer Conseillère Générale, Maire d'Angervilliers en charge du dossier Petite enfance à la CCPL**

**Participants** : Dany Boyer Conseillère Générale, Maire d'Angervilliers en charge du dossier Petite enfance à la CCPL, Sébastien Roger président de FORGEONSLAVENIR.COM, Luc Martin vice-président de FORGEONSLAVENIR.COM

**Objet** : Projet de cantine scolaire en liaison chaude à Forges les Bains, partage d'expérience de l'étude d'une liaison chaude pour les communes de la CCPL en 2008.

Madame Boyer a étudié en 2008, dans le cadre des fonctions qu'elle occupait alors à la CCPL, un projet de cantine scolaire en liaison chaude pour les communes de la CCPL. Principaux éléments structurants du dossier : objectif d'amélioration qualitative des repas servis aux enfants, gestion en direct par la CCPL d'une cantine partagée (approvisionnement, personnels, locaux, etc.).

A l'unanimité (ou quasi-unanimité, Madame Boyer ayant des doutes sur la position d'une commune) des Maires de la CCPL, il a été décidé de ne pas donner suite au projet, la gestion en liaison chaude apparaissant comme trop compliquée et aléatoire à l'échelle de la CCPL (recrutement et gestion du personnel, suivi des normes, maîtrise des dépenses, etc), c'est l'option de liaison froide qui a été retenue.

Le dossier ECT a été abordé car il est lié, pour Forges les Bains, au projet de mise en place d'une restauration scolaire communale, en liaison chaude (tout fait sur place), à terme alimentée par une ferme agro écologique (à confirmer mais a priori communale) d'une dizaine d'hectares sur le futur site comblé de la carrière de Bajolet à l'échéance du contrat de renouvellement de concession en cours de discussion entre la Municipalité de Forges et ECT.

Nous faisons part à Madame Boyer de notre grande inquiétude sur ce projet de liaison chaude auto alimentée par une ferme agro écologique construite sur le tumulus des déchets du Grand Paris et située au pied de l'autoroute A10 et de sa circulation dense. Nous comprenons néanmoins, si les locaux sont trop exigus, l'intérêt de mettre en place un lieu unique de restauration pour la Maternelle et le Primaire pour mutualiser les moyens humains et matériels, mais en restant en liaison froide.

Madame Boyer nous informe que la réunion d'information sur ECT prévue initialement début Juin serait reportée en Septembre, car l'ensemble des réponses ne sont pas consolidées et que rien ne presse, le CM de Forges n'aurait pas à se prononcer sur ce dossier avant Octobre 2017 au plus tôt.

Nous répondons à Madame Boyer qu'il est parfaitement acceptable de faire une réunion publique début Juin, sans avoir toutes les réponses, il suffit d'expliquer pourquoi l'ensemble des réponses ne sont pas connues et de clarifier ce qui est mis en œuvre pour y répondre ; dans un dialogue ouvert et constructif.

Ce report, s'il venait à se confirmer, pourrait sonner comme un douloureux rappel de la méthode déroulée lors de l'arrivée des migrants à Forges les Bains: retarder au maximum l'annonce à la population, qui ayant le sentiment du fait accompli, réagit et ne s'approprie pas le projet (information fin Août de la population alors qu'une source préfectorale sûre, confirmée depuis par d'autres canaux et que Madame Boyer n'infirme pas, certifie que Marie Chabrier était informée en Mai).

Il nous semble judicieux de tenir compte de cette expérience, d'autant plus que la population reçoit des informations par la bande et que des interrogations sont d'ores et déjà soulevées : nombre de camions, nature des déchets, impact sur les sites naturels (hydrologie), non-respect par ECT du cahier des charges pour la concession actuelle (obligation d'un pompage permanent notamment) etc. Sur ce dernier point, madame Boyer nous dit que des personnes connaissant très bien le dossier initial, comme Monsieur Cottin, élu d'Angervilliers ou Christian Schoettl présent lors de la visite de la carrière fin Avril, sont rassurés par le nouveau projet présenté par ECT.

Madame Boyer nous propose de demander à Marie Chabrier d'inviter l'association FORGEONSLAVENIR.COM à la réunion prévue avant la fin Mai avec les associations locales.

En réponse à une question d'un habitant à l'issue d'un Conseil Municipal où avait été présenté le projet de liaison chaude à Forges, cet habitant s'interrogeant du devenir les employés municipaux recrutés à cet effet, si au cours du temps, il était décidé de revenir en liaison froide, Madame Claire Chabrier a répondu que le personnel serait transféré à la CCPL sur d'autres missions. Madame Boyer nous confirme qu'un tel redéploiement n'est pas d'actualité.

Nous quittons la Mairie d'Angervilliers avec une question : Fort de ce choix collectif des élus de la CCPL en 2008, comment la mairie de Forges les Bains peut-elle faire, en solitaire, le choix d'une cantine scolaire en liaison chaude avec un tel niveau d'incertitudes ?